

Vers un système efficace d'éducation et de formation des adultes : Rapport de la table ronde de Montréal

Préparé pour

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes du Conseil
canadien sur l'apprentissage

Par

Judi Varga-Toth et Patrice de Broucker
Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Mai 2007

Vers un système efficace d'éducation et de formation des adultes :

Rapport de la table ronde de Montréal

Introduction

On parle beaucoup, dans les milieux de l'élaboration des politiques, de l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans une économie au sein de laquelle les technologies et les besoins en compétences ne cessent d'évoluer, il importe que les Canadiens aient accès à des possibilités d'apprentissage pendant toute leur vie. Cette nécessité est renforcée par les préoccupations que suscite le vieillissement de la population active : compte tenu du ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre, il est essentiel que tous, y compris les Canadiens plus âgés, aient l'occasion de contribuer pleinement à l'économie et à leurs collectivités.

Il est particulièrement important que ceux dont les niveaux de scolarité sont moins élevés aient la possibilité d'améliorer leurs compétences, notamment à la lumière des préoccupations soulevées par la polarisation des salaires et des revenus et des données inquiétantes (tirées de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes) concernant les niveaux d'alphabétisation des adultes : neuf millions de Canadiens âgés de 16 à 65 ans ont des capacités de lecture et d'écriture inférieures au niveau considéré comme nécessaire pour vivre et travailler dans la société à l'heure actuelle.

Mais dans quelle mesure « passons-nous de la parole aux actes » concernant l'apprentissage tout au long de la vie au Canada ? Pour répondre à cette question, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) ont entrepris une étude pour recenser les possibilités d'apprentissage pour les adultes, déterminer les facteurs qui influencent la participation des adultes moins scolarisés et moins qualifiés et évaluer l'efficacité de nos systèmes d'apprentissage des adultes. Le rapport issu de ces recherches, *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes au Canada*, préparé par Karen Myers et Patrice de Broucker, conclut que l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les adultes moins scolarisés¹ – que ce soit par l'intermédiaire d'un retour au système d'enseignement structuré (la « deuxième chance »), par le biais d'une participation à des programmes gouvernementaux offerts en milieu communautaire ou par l'entremise de programmes de formation offerts par l'employeur – laisse généralement à désirer au Canada. Les auteurs du rapport proposent un ensemble de principes pour encadrer la réforme et ils recommandent des mesures à prendre pour établir un système d'apprentissage des adultes plus cohérent, plus facile à comprendre et plus efficace.

¹ Ni les auteurs du rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte*, ni les participants à la table ronde n'ont défini explicitement les adultes « moins scolarisés ». Ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent feraient clairement partie de cette catégorie. Ceux qui possèdent un diplôme d'études secondaires, mais sans aucun autre titre de compétences (que ce soit un grade, un diplôme, un certificat d'une école de métiers ou un certificat d'un programme de compétences essentielles) seraient aussi considérés comme étant des gens « moins scolarisés ». Ceux qui possèdent de faibles niveaux d'alphabétisation (les niveaux 1 et 2 dans l'échelle utilisée pour les besoins de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes) seraient considérés comme étant des adultes « moins spécialisés ».

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes du Conseil canadien sur l'apprentissage parraine une série de tables rondes régionales qui ont pour but d'analyser les conclusions du rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte*, de concevoir une vision d'un système d'apprentissage plus efficace et de définir des mesures qui pourraient être prises pour que cette vision devienne une réalité. Les tables rondes rassemblent des responsables gouvernementaux, des milieux de l'éducation, des représentants du monde des affaires et des milieux syndicaux et des chercheurs.

La première de ces tables rondes s'est tenue à Halifax, le 13 novembre 2006; la deuxième, à Toronto, le 12 janvier 2007 et la troisième, à Montréal, le 16 février 2007. Le présent document contient les points saillants des délibérations de la table ronde de Montréal.

Les trop nombreux laissés-pour-compte : conclusions principales

La table ronde de Montréal était axée sur le système d'éducation et de formation des adultes du Québec et des francophones au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Avant d'aborder les conclusions du rapport et des deux tables rondes précédentes, quelques participants ont soulevé l'importance du contexte francophone. En particulier, on a soulevé le fait qu'il s'agit de rattrapage pour les francophones en ce qui concerne l'alphabétisation car il y a une inégalité entre les taux de littératie des anglophones et des francophones canadiens, la situation francophone étant globalement moins favorable que celle des anglophones. Un autre point important était relié aux objectifs d'un système d'éducation et de formation d'adultes : d'après les participants, l'employabilité ne pouvait être le seul objectif d'un système de formation pour adultes, parce que l'éducation à la citoyenneté était également importante. D'après eux, le système d'éducation et de formation des adultes poursuit deux objectifs : renforcer les compétences pour la citoyenneté et pour l'employabilité.

Après cette discussion, Patrice de Broucker, l'un des auteurs du rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes*, a offert un survol des principales conclusions et recommandations du rapport. Un élément clé a été souligné : dans la grande majorité des provinces, de nouvelles initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accès à la formation pour les adultes, mais le système demeure néanmoins complexe, fragmenté et incomplet et le soutien des employeurs pour la formation se concentre surtout sur les travailleurs déjà bien qualifiés.

La **vision d'un système d'éducation des adultes** élaboré dans le rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte* se résume ainsi :

- Personne ne quittera l'école sans un ensemble minimum de compétences relatives à l'employabilité.
- Tous les adultes auront accès à des possibilités de formation pour :
 - enrichir leurs compétences de base,
 - maintenir, améliorer ou transformer des compétences avancées.
- Tous les adultes auront accès à des informations faciles à comprendre concernant les possibilités de formation.

- Des services de counselling seront facilement accessibles; les mesures de soutien seront coordonnées et le système sera facile à comprendre.
- Le développement des compétences de tous les travailleurs sera considéré comme un investissement important et valable.

Le rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte* propose les étapes suivantes afin de concrétiser cette vision :

- Mettre en place un cadre de politiques publiques qui reconnaît le « droit à l'éducation ».
- Élaborer des programmes de soutien financier adaptés aux besoins des apprenants adultes.
- Offrir des incitations aux employeurs en vue d'appuyer la formation de leurs employés moins qualifiés.
- Augmenter les investissements des gouvernements consacrés à la formation dans les compétences de base.
- Élaborer une stratégie concertée en vue de répondre aux besoins des apprenants adultes.

Résultats des tables rondes d'Halifax et de Toronto

Patrice de Broucker a poursuivi en résumant les résultats des deux tables rondes antérieures.

- À Halifax, les participants sont arrivés à un consensus par rapport à une vision commune d'un système d'éducation et de formation des adultes. Les caractéristiques essentielles suivantes ont été définies : axé sur l'apprenant; coordonné/continu; fondé sur la concertation; à prix abordable; équitable; responsable; flexible; durable et visible.

Les participants à la table ronde à Toronto ont été invités à réagir à la vision proposée à Halifax, en tenant compte des réalités ontariennes. En générale, la vision élaborée à Halifax a été bien reçue et plusieurs suggestions y ont été ajoutées, en particulier :

- Ajouter « dirigé par des objectifs » pour mettre l'accent sur le fait que l'apprentissage chez les adultes doit obéir à des objectifs précis. Les apprenants adultes doivent pouvoir recevoir un soutien adapté pour pouvoir articuler des objectifs appropriés.
- Ajouter « transparent ». Ceci va au-delà du mot « visible » et laisse sous-entendre non seulement que les adultes sont au courant des possibilités de formation mais aussi que l'impact des programmes de formation est connu.
- Ajouter « pertinent » : les compétences acquises sont importantes et utiles pour les employeurs.
- Ajouter « uniformisé » : les activités de différents programmes se renforcent et ne sont pas contradictoires.

Avec ces additions, les caractéristiques clés d'un système d'éducation et de formation des adultes sortant des deux tables rondes sont devenues les suivantes :

<i>Axé sur l'apprenant</i>	<i>Transparent*</i>
<i>Dirigé par des objectifs*</i>	<i>Responsable</i>
<i>Coordonné/continu</i>	<i>Pertinent*</i>
<i>Uniformisé*</i>	<i>Flexible</i>
<i>Fondé sur la concertation</i>	<i>Durable</i>
<i>À prix abordable</i>	<i>Visible</i>
<i>Équitable</i>	

Exemples concrets de mesures proposées à Halifax et à Toronto

- Élaborer un cadre de politique centré sur le « droit à l'éducation » :
 - Promouvoir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie;
 - Établir une organisation centrale pour animer et coordonner l'éducation des adultes.
- Faciliter le cheminement des apprenants :
 - Élaborer des outils d'évaluation communs, un protocole de référence et des guides en langage clair pour que les clients puissent trouver le cheminement qui leur convient, quel que soit leur point d'entrée dans le système;
 - Collaboration entre les gouvernements et les institutions éducatives pour améliorer la collaboration et l'articulation entre les différents prestataires.
- Stimuler l'investissement des employeurs dans la formation :
 - Les organisations patronales et les organisations paritaires devraient trouver d'ardents défenseurs de cette cause et diffuser les pratiques prometteuses;
 - Les organisations syndicales devraient ajouter la formation à leur plate-forme de négociation;
 - Les prestataires de formation devraient adapter leurs outils d'évaluation des compétences aux besoins des secteurs particuliers;
 - Les chercheurs devraient porter plus d'attention au rendement des investissements en formation;
 - Les gouvernements devraient envisager des incitations financières.
- Accroître la flexibilité de l'offre de cours :
 - Offrir plus de cours le soir et en fin de semaine;
 - Proposer de la flexibilité pour la charge de cours ou le temps nécessaire pour terminer le programme;
 - Utiliser l'évaluation et la reconnaissance des acquis plus activement;
 - Offrir aux adultes la double reconnaissance des crédits.

- Permettre les initiatives communautaires :
 - Rassembler les partenaires clés au sein de la communauté;
 - Les gouvernements devraient verser un financement adaptable aux besoins de la communauté; la reddition de comptes devrait mettre l'accent sur les résultats.
- Tirer profit des expériences pilotes réussies :
 - Le financement de tous les projets pilotes devrait prévoir la mise en commun des connaissances;
 - Les organismes de financement devraient prévoir un soutien durable des expériences pilotes réussies.

Clarification de la vision

Après la discussion du contexte et des objectifs d'un système d'éducation et de formation des adultes, les participants ont discuté de la vision élaborée à Halifax et à Toronto. En général, les participants soutenaient les caractéristiques soulevées par les deux autres tables rondes. Ils ont toutefois remis en question quelques termes utilisés et ont ajouté plusieurs éléments clés. Les suggestions d'ajouts ou de modifications étaient les suivantes :

- Dans un premier temps, la caractéristique « uniformisé » suscitait de la confusion et un certain désaccord. Les participants trouvaient qu'un système efficace devait être plutôt flexible, pour s'assurer de combler les besoins de divers apprenants. On a suggéré de remplacer le mot « uniformisé » par le mot « complémentaire » ou « souple ».
- Ajout de la phrase « reconnaissance et valorisation des différents types de formation et d'apprentissage ».
- « À prix abordable » est trop restrictif car il faut plutôt penser à un soutien ou des aides au-delà des coûts, comme par exemple le soutien moral, l'aide de l'employeur, l'accompagnement. On suggère le mot « soutenu » pour indiquer le besoin de supporter les apprenants adultes dans tous les sens.
- Le principe de services offerts à prix abordable est aussi discutable. Du point de vue des droits fondamentaux, le droit à l'éducation est incontestable et devrait l'être pour les adultes aussi bien que pour les enfants. Dans ce cas, l'éducation des adultes devrait être gratuite et non pas à prix abordable. Tout adulte devrait avoir droit à une éducation gratuite pour assurer ses compétences de base.
- Ajout d'« accessible » dans le sens de services offerts au lieu de résidence : les services en français font défaut, par exemple, dans les contextes minoritaires. On précise davantage que la question de la mobilité est importante ou plutôt le manque de mobilité, car les services sont souvent absents dans les communautés éloignées ou les communautés francophones en contexte minoritaire.
- Comme l'ont trouvé les participants à Toronto, le manque de concertation entre les secteurs de l'éducation et du travail rend le système beaucoup moins efficace.

- Il faut un élément motivateur pour attirer, inciter, encourager les apprenants adultes qui manquent souvent de confiance. Les obstacles deviennent insurmontables et ils se sentent emprisonnés par le manque de confiance. Ceci est lié à l'expression de la demande d'éducation et de formation. Il faut susciter la demande en réduisant les obstacles et en valorisant l'éducation sans autre motif que le développement personnel.
- Le manque de respect envers les apprenants adultes pose aussi un problème. Il ne faut pas que les gens se sentent « nuls », ce qui est souvent le cas quand il est question d'un retour aux études ou à la formation en âge adulte. Ceci souligne l'importance d'une approche qui mise sur les points forts et les compétences déjà acquises.

Avec les modifications proposées, la nouvelle liste de caractéristiques clés d'un système efficace d'éducation et de formation des adultes se présente ainsi :

Axé sur l'apprenant	Transparent*
Dirigé par des objectifs*	Responsable
Coordonné/continu	Pertinent*
Complémentaire**	Flexible/souple**
Fondé sur la concertation	Durable
Gratuit pour les compétences de base**	Visible
Équitable	Disponible sur place**
Attirant**	Respectueux des circonstances des apprenants adultes**

* Ajouté à Toronto

** Modifié/Ajouté à Montréal

Les obstacles à la participation

La question de l'accessibilité est plus complexe pour les francophones car souvent, même s'il existe un programme ou un cours de formation pour adultes, il manque une garderie de langue française pour les enfants ou une bibliothèque avec des livres en français. Tout ceci ajoute des obstacles pour les apprenants adultes francophones. Le problème pour les francophones est celui de la marginalisation, soit du fait de la langue parlée (dans un contexte minoritaire), soit du lieu de résidence. La distance représente un grand obstacle pour les apprenants francophones.

La conciliation famille-travail est compliquée par l'ajout du besoin d'apprendre : il faut désormais parler de conciliation famille-travail-éducation. Le retour aux études en tant qu'adulte ajoute un fardeau non négligeable pour les parents et crée un obstacle important. Cela demande du soutien au-delà des finances pour assurer le succès.

Un grand obstacle pour les apprenants adultes est relié à la structure des programmes de formation qui sont proposés surtout durant la journée et sont incompatibles avec l'emploi de la majorité des adultes. De plus, ces programmes ont tendance à servir plutôt les jeunes apprenants et les adultes ne se sentent souvent pas à l'aise dans cet environnement plutôt « écolier ». Une conséquence de ce double obstacle est le taux de décrochage élevé chez les apprenants adultes.

La demande inférieure au nombre d'adultes qui pourraient bénéficier de formation ou d'éducation supplémentaire complique encore la situation. Les apprenants adultes potentiels ne se présentent pas pour des cours ou programmes de formation ou d'éducation adulte par manque de confiance, manque d'information et absence d'options accessibles. Il faut, en conséquence, valoriser l'apprentissage continu et vendre le côté positif d'un retour « à l'école ». Il faudrait mettre l'accent sur les compétences acquises et non pas sur les lacunes à combler. En adoptant cette approche positive, on pourrait réduire certains obstacles auxquels sont confrontés les apprenants adultes.

Initiatives provinciales

Des représentants du Nouveau-Brunswick ont présenté des initiatives récentes dans le système d'éducation et de formation des adultes de leur province.

- Il s'agit d'un nouveau gouvernement; il n'a que 8 mois.
- Une commission sur l'éducation postsecondaire vient d'être annoncée.
- Un nouveau ministère a été créé regroupant l'éducation postsecondaire, la formation et le travail, il y a 18-24 mois. Ce nouveau ministère regroupe beaucoup de fonctions liées à l'éducation des adultes : les bibliothèques, NB Branché, les services d'alphabétisation pour les adultes, les collèges communautaires...
- En ce qui concerne l'alphabétisation, l'approche est axée sur des comités locaux pour former les gens et surtout sur la scolarisation.
- Un projet pilote de centres d'apprentissage sur le modèle régional manitobain est en cours (exemple de La Passerelle à Bathurst).
- Les collèges communautaires trouvent qu'un nombre croissant d'étudiants ont des besoins spéciaux, par exemple des troubles de santé mentale, un manque de littératie... Ce sont quelques causes d'un taux de décrochage assez élevé; pour essayer d'y remédier, un centre d'aide à l'apprentissage a été établi au niveau collégial.
- On observe une nouvelle tendance : des jeunes viennent aux collèges après leurs études universitaires parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi.
- On étudie un nouveau modèle où un étudiant pourrait s'inscrire à un programme d'études de deux ans, mais le terminer en trois ans en travaillant à temps partiel tout le long de ses études.
- Des programmes d'articulation entre les universités et les collèges permettent plus de flexibilité; les apprenants peuvent prendre des cours dans les deux systèmes et avoir un diplôme de l'un ou l'autre ou même des deux.
- Un des plus grands défis que rencontre la province est celui de la décroissance démographique.
- L'alphabétisation passe à l'arrière plan au profit de la scolarisation; cela fait craindre le risque de créer plus de laissés-pour-compte.

Exemples d'initiatives prometteuses dans d'autres provinces

Après la présentation de ces initiatives, Patrice de Broucker a souligné quelques autres exemples provenant d'autres provinces et des États-unis, qui visent à améliorer les possibilités d'apprentissage chez les adultes ou qui essaient de mieux relier les besoins des employeurs aux offres de programmes de formation et d'éducation des adultes. Les exemples offerts sont les suivants :

Double reconnaissance de crédits – Manitoba

- Les programmes à double reconnaissance de crédits permettent aux apprenants de poursuivre des études menant à un crédit d'études postsecondaires, tout en cherchant à obtenir un crédit d'études secondaires.
- Plusieurs provinces offrent aux jeunes une double reconnaissance de crédits.
- Le Manitoba offre aussi une double reconnaissance de crédits aux adultes – un tiers des apprenants dans cette catégorie sont des adultes.
- Une étude d'évaluation a révélé que les apprenants adultes tiraient plus d'avantages de la double reconnaissance de crédits que les jeunes apprenants.

Articulation – Colombie-Britannique

- La Colombie-Britannique possède un vaste système d'articulation entre les fournisseurs de formation de base des adultes, ce qui facilite le transfert des travaux et des crédits de cours entre établissements.
- Ces programmes d'articulation sont encadrés depuis longtemps par le Comité directeur de l'articulation entre les fournisseurs de formation de base des adultes participants.

Centres d'apprentissage des adultes – Manitoba

- Les Centres d'apprentissage des adultes offrent un guichet unique d'accès à l'apprentissage des adultes.
- Tous sont associés à des établissements d'enseignement.
- Ils offrent :
 - un diplôme pour étudiants adultes;
 - des programmes de préparation à l'emploi;
 - des voies d'accès à la formation en milieu de travail, aux études postsecondaires ou à l'apprentissage de métiers;
 - des services d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA).

Programmes d'orientation structurés – Nouvelle Écosse et Québec

- La *Nova Scotia School of Adult Learning* a mis en place un programme d'orientation structuré.
 - Son objectif est de faire en sorte que les apprenants, à tous les points d'accès, reçoivent des renseignements et des conseils concernant les programmes qui répondent le mieux à leurs besoins.
- Le Québec offre un service de référence par l'intermédiaire d'un numéro 1-800 géré par la Fondation pour l'alphabétisation.
 - Il dirige vers du counselling en face-à-face offert par les organismes auxquels la personne est référée; la Fondation fait un suivi par téléphone pour s'assurer que les services et les résultats sont satisfaisants.

Développement et cheminement de carrière – Collèges communautaires américains

- Développement de carrière : relevé des emplois liés aux programmes d'enseignement;
- Cheminement de carrière : cours et programmes connexes permettant de combiner les études et le travail, et de faciliter l'avancement professionnel.

Définition d'actions prometteuses

Les participants à la table ronde de Montréal ont été invités à exprimer, en petits groupes de discussion, des options et des idées d'actions concrètes pour améliorer l'éducation et la formation des adultes francophones au Canada, en respectant la vision élaborée antérieurement.

Six idées majeures sont ressorties de la discussion :

1. Projet de concertation basé sur l'exemple de la Commission des partenaires du marché du travail (www.cpmpt.gouv.qc.ca) au Québec.
 - La CPMT est fondée sur un modèle de concertation entre le patronat, les syndicats, la communauté et le gouvernement.
 - Afin de relever le défi de la formation continue, la CMPT a adopté en 2001 le « Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences ». Ce dernier, développé par et pour le marché du travail, introduit une formule souple, en complémentarité avec les milieux institutionnels, permettant d'adapter le développement et la reconnaissance des compétences à la réalité des différents secteurs d'activité économique.
 - Ce cadre favorise la mise en place de formations structurées, qualifiantes et transférables pour la main-d'œuvre, en milieu de travail et qui mènent à une certification d'État. Les quatre volets de ce cadre général sont les suivants :
 - i. l'identification, par le biais d'un consensus sectoriel, des exigences du marché du travail;
 - ii. la comparaison entre les exigences du travail et les compétences de l'individu;

- iii. l'élaboration d'une stratégie de prestation de la formation manquante;
- iv. reconnaissance d'État des compétences.
- Il existe 40 comités sectoriels et jusqu'à présent environ 20 secteurs ont terminé ce processus.
- Il existe une réciprocité entre le Ministère de l'Éducation et le marché de travail pour reconnaître les acquis.

Les participants suggèrent qu'un modèle semblable pourrait être mis sur pied au niveau fédéral, en investissant une partie du surplus du fond d'assurance-chômage. Ils s'interrogeaient aussi sur la possibilité qu'une approche comme celle-ci puisse aller au-delà des personnes en emploi pour adresser les problèmes des personnes en chômage.

2. Valorisation d'apprendre / conscientisation

- Une campagne de conscientisation est indispensable pour changer le paradigme, financée par le gouvernement fédéral, mais mise en œuvre par les partenaires;
- Une culture d'apprentissage doit être promue;
- Cette campagne doit être flexible et adaptée aux réalités régionales, articulée pour chaque population.

3. Créer un modèle de formation continue

- Amener les gens qui travaillent à continuer leur apprentissage;
- Leur information et des incitatifs sont indispensables;
- La concertation et la valorisation des métiers sont également indispensables.

4. Rapprochement des milieux d'éducation et du marché du travail

- On suggère trois volets d'action :
 - La formation professionnelle et technique doit être mieux synchronisée (diplôme d'études collégiales et baccalauréat) et un rapprochement avec les milieux de travail s'impose;
 - Les études sectorielles pour les compétences doivent se faire ensemble, éducation et marché du travail, secteur d'activité par secteur d'activité;
 - L'alternance travail-éducation doit être mieux organisée : plus de stages, mois par mois, même rémunérés, pour donner plus d'expérience concrète dans les entreprises pour les apprenants et pour prévenir le décrochage.

5. Modes de financement améliorés

- Des mutuelles de formation et des banques pour petites et moyennes entreprises (PME) se réunissent pour bâtir des systèmes de formation ensemble;
- En Ontario, le crédit d'impôt pour les entreprises qui acceptent un apprenti (6 000 \$).

6. Revendication d'un certain pourcentage pour le milieu de formation non formelle

- Sur le modèle de la loi du 1% au Québec, il faudra revendiquer la même chose pour le secteur de formation non formelle;
- Il faut une définition du secteur – qui y appartient et pourquoi – puis il faut calculer le financement existant et le complément de financement nécessaire pour combler les lacunes.

Autres idées captivantes

- Une volonté politique d'investir dans la formation des adultes est nécessaire.
- Il n'y a pas, à présent, de loi exigeant que les commissions scolaires offrent des cours aux adultes en Ontario.
- Les acteurs de la formation aux adultes devraient être présents aux tables de concertation d'autres secteurs, comme le secteur de la santé, pour faire comprendre l'importance et la contribution de l'éducation et de la formation des adultes à leurs objectifs.
- Il faut faire comprendre que la prospérité est liée étroitement au niveau d'éducation.
- Le défi majeur est la prévention du décrochage – cette responsabilité incombe à l'État – il ne devrait pas être possible de quitter l'école et d'être illettré.
- Il faut aussi faire reconnaître le droit à l'éducation pour les adultes.
- Il faut développer des multiples façons d'obtenir un diplôme secondaire – comme en Ontario où il en existe 5.
- Comment promouvoir la demande?
 - Favoriser la reconnaissance des compétences et miser sur les acquis;
 - Ne pas forcer les adultes à retourner sur les bancs de l'école;
 - De multiples options sont indispensables.

Récapitulation des actions proposées

Actions proposées pour les gouvernements :

- Mettre en place des programmes de prévention du décrochage;
- Investir de façon importante dans la formation des adultes;
- Mener à bien une campagne de conscientisation en partenariat avec les autres acteurs touchés par la question de la formation chez les adultes;
- Prôner la concertation entre le patronat, les syndicats, les institutions éducatives et le gouvernement de façon permanente.

Actions proposées pour les employeurs :

- Participer activement au sein des tables de concertation;
- Collaborer avec les milieux de l'éducation;
- Offrir plus de stages, même rémunérés, de durée variée et flexible.

Actions proposées pour les écoles, les collèges et les universités :

- Collaborer avec les milieux de travail;
- Offrir des cours aux adultes dans toutes les commissions scolaires et assurer un horaire convenable aux adultes (soir et fin de semaine);
- Assurer la présence du secteur de formation chez les adultes à toutes les tables de concertation.

Prochaines étapes

La table ronde de Montréal était la troisième d'une série de quatre tables rondes régionales organisées sur le système d'éducation et de formation des adultes. La prochaine table ronde aura lieu en avril en Alberta. Chaque table ronde sera l'occasion de compléter les recommandations du rapport *Les trop nombreux laissés-pour-compte* visant à créer un système d'éducation et de formation des adultes plus efficace au Canada. Un rapport global sera préparé après la fin de la série de tables rondes, pour présenter les recommandations qui recueillent un fort consensus parmi les participants dans tout le pays.

Table ronde : Vers un système efficace d'éducation et de formation des adultes

***Salle à manger principale, Faculty Club, Université McGill
de 8h à 16h vendredi le 16 février 2007***

ORDRE DU JOUR

8h	Petit déjeuner
8h30	Accueil et mots de bienvenue: <ul style="list-style-type: none">➤ Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes➤ Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques➤ Brève présentation des participants – Tour de table
9h10	Survole des conclusions du rapport <i>Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes</i>
9h30	Bref compte rendu des Tables rondes d'Halifax et de Toronto
9h45	Discussion de la vision proposée pour le système d'apprentissage chez les adultes
10h15	Brèves informations sur les développements importants de politiques et de programmes au Québec, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et en Ontario, en particulier en rapport avec la situation des francophones
10h45	PAUSE
11h	Explication des objectifs des petits groupes de discussion : identification d'actions qui pourraient faire une différence au Québec et en milieu francophone en Ontario et au Nouveau-Brunswick; Exemples venant d'autres juridictions
11h20	Échanges en petits groupes par secteur
12h10	Rapport des petits groupes – idées majeures pour des actions concrètes
12h45	DEJEUNER
13h45	Identification de thèmes importants parmi les idées présentées le matin
14h	Échanges en petits groupes – Étapes concrètes souhaitables pour la réalisation des priorités proposées sous chaque thème
15h	PAUSE
15h15	Rapports en séance plénière
15h45	Mots de conclusion
16h	Ajournement

Table ronde : Vers un système efficace d'éducation et de formation des adultes

Le 16 février 2007

**Université McGill; Faculty Club; salle de bal
3450, rue McTavish, Montréal (Québec) H3A 1X9**

Liste des participants

Sophie Ambrosi

Adjointe à l'Éducation et formation des adultes
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
Sophie.ambrosi@umontreal.ca

Suzanne Benoit

Directrice générale
Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario
sbenoit@coalition.on.ca

Claude Blaquière

Directeur général
La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard (le Collège communautaire de langue française à l'Î.-P.-É.)
claud@socedipe.org

France-Line Carboneau

Cheffe des services communautaires
Y des femmes de Montréal
flcarboneau@ydesfemmesmtl.org

Diane Charlebois

3^e vice-présidente
Centrale des syndicats de l'enseignement (CSQ)
Charlebois.diane@csq.qc.net

Yves Chouinard

Directeur général
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Yves.chouinard2@gnb.ca

Paula Clayton

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario
Paula.clayton@ontario.ca

Michel Comtois

Directeur
École des adultes Le Carrefour, Conseil des écoles publique de l'Est de l'Ontario
Michel.comtois@cepeo.on.ca

Gaétan Cousineau

Directeur général
Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
gcousineau@fcf.net

Nicolas Dedek

Coordonnateur
Fondation pour l'alphabétisation
Nicolas.dedek@fqa.qc.ca

Roger Doiron

Président Fédération d'alphabétisation du
Nouveau-Brunswick
Directeur général, Association acadienne et
francophone des aînés et aînées du N-B
rogdoi@nbnet.nb.ca

Jean-Guy Duchaine

Conseiller spécial
Fédération des chambres de commerce du
Québec
jgd@jgdconseil.ca

Maurice Glaude

Agente d'éducation, Éducation en langue
française et administration de l'éducation
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Maurice.glaude@ontario.ca

Lynne Lamontagne

Doyenne, Affaires, Justice et Services
communautaires
Collège Boréal
Lynne.lamontagne@borealc.on.ca

Jacques LeBlanc

Conseil du patronat du Québec
jleblanc@cpq.qc.ca

Roger Le Clerc

Directeur général
Regroupement Organismes volontaires
d'Éducation populaire (ROVEP)
rovep@qc.aira.com

Réjean R. Lefebvre

Vice-président – Ressources humaines
La compagnie minière Québec Cartier
Lefebvre.rejean@qcmines.com

Robert Maheu

Directeur, Analyse comparative des
politiques publiques, Université McGill
Robert.maheu@mcgill.ca

Suzanne Moncion

Surintendante de l'éducation
Conseil des écoles publiques de l'Est de
l'Ontario
Suzanne.moncion@cepeo.on.ca

Louise Nezan

Directrice, Centre professionnel et technique
Minto
Conseil des écoles catholiques de langue
française du Centre-est
nezanl@ceclf.edu.on.ca

Odette Robichaud

2^e vice-présidente
Fédération des Travailleurs et des
Travailleuses du Nouveau-Brunswick
(FTTNB)
Odet.robichaud@gnb.ca

Linda Shohet

Directrice exécutive
Le Centre d'alphabétisation du Québec
lshohet@dawsoncollege.qc.ca

Autres personnes**Danielle Charron**

Coordonnatrice adjointe
Centre du savoir sur l'apprentissage chez les
adultes (CSAA)

Patrice de Broucker

Auteur/présentateur
Statistique Canada et RCRPP

Louise Jauvin

Gestionnaire de projet, RCRPP

Pierre Lacroix

Facilitateur

Judi Varga-Toth

Directrice adjointe, Réseau de la famille,
RCRPP